

C.41.111.2.- VB
C.41.133.-

Notice

Interrogatoire des membres du Directoire
de la Banque Nationale Suisse par une
Commission composée de trois juges fédéraux:
MM. Bolla, Rais et Leuch.

I Interrogatoire de M. Weber, Président du Directoire.

M. Weber, répondant à une question qui lui est posée par la Commission, expose en quelques mots quelles ont été les relations entre la Banque Nationale et la Reichsbank pendant la guerre. Il rappelle l'obligation de la Banque Nationale d'acheter et de vendre de l'or à tous les Etats pour maintenir la valeur du franc suisse fixée par le Conseil fédéral. La Banque Nationale Suisse n'a jamais cherché à reprendre de l'or, mais elle y a été contrainte. De même aujourd'hui, elle ne cherche pas à reprendre des dollars, mais elle y est également forcée. M. Weber relève que dès les premières mises en garde alliées la Banque Nationale prit certaines mesures de prudence, entre autres M. Weber et M. Rossy ont prié la Reichsbank d'effectuer ses versements à d'autres Etats neutres directement et non par l'intermédiaire de la Suisse. A plusieurs reprises M. Puhl a donné l'assurance aux dirigeants de la Banque Nationale Suisse que l'or envoyé en Suisse provenait des stocks d'avant-guerre et non des pays occupés.

Parlant de l'or belge, M. Weber relate qu'en août 1943 M. Boissanger, Gouverneur de la Banque de France, est venu l'informer que l'or belge était tombé en mains allemandes. M. Weber déclare catégoriquement qu'avant cette communication de M. Boissanger il ignorait que l'or belge eût été transféré

./.



à Berlin. M. Weber a également interrogé M. Puhl au sujet de l'or belge, après la communication de M. Boissanger. M. Puhl aurait déclaré catégoriquement, à plusieurs reprises, que l'or belge était encore intact. M. Puhl aurait fait une déclaration semblable à la B.R.I. M. Weber précise que toutes les barres reçues par la Banque Nationale, à l'exception d'un très petit nombre, portaient des timbres allemands d'avant-guerre. Pour cette raison, la Banque Nationale n'eut jamais le soupçon que la Reichsbank lui avait vendu de l'or belge. Revenant sur la visite de M. Boissanger, M. Weber dit que celui-ci était venu en vacances en Suisse et que c'est en passant qu'il parla de l'or belge à Zurich et à Berne. M. Boissanger dit simplement que l'or belge était passé en Allemagne et qu'il réservait tous ses droits pour le cas où la Suisse acquerrait de cet or. M. Boissanger n'a donné aucune indication sur la façon dont cet or avait été transféré en Allemagne. M. Weber a l'impression que M. Boissanger cherchait surtout à soulager sa conscience.

Parlant des estimations faites à la Banque Nationale sur le stock d'or que possédait l'Allemagne avant la guerre, M. Weber dit qu'il a estimé ce stock à 1,5 milliard de francs suisses. Ses estimations étaient, du reste, confirmées de divers côtés et même par certaines informations alliées. En reprenant 1,2 milliard d'or de l'Allemagne, la Banque Nationale estimait donc être en-dessous du stock d'or allemand d'avant-guerre.

Concernant M. Puhl, M. Weber relève qu'il le connaissait depuis de longues années, que c'était un homme qui inspirait la confiance, et qu'il n'avait pas la moindre raison de mettre en doute sa parole. Du reste M. Puhl a rendu à la Suisse un grand service en intervenant pour que

l'or italien qui servait de couverture aux prêts de la Confédération, et qui avait été pris à Rome par les Allemands, soit remis à la Suisse.

Répondant à une question de M. Bolla, M. Weber dit que la politique de l'or de la Banque Nationale a toujours été discutée avec le Chef du Département fédéral des Finances et des Douanes et que la Banque Nationale a plusieurs fois relevé que sa position était délicate. Au moment du "Warning" allié, le Conseil fédéral a approuvé la politique de l'or de la Banque Nationale. Les autorités fédérales ont été orientées, dit M. Weber, mais c'était à la Banque Nationale de mener la politique de l'or.

II Interrogatoire de M. Rossy, Vice-Président.

Sur la question générale des relations entre la Banque Nationale et la Reichsbank, M. Rossy reprend à peu près les arguments de M. Weber. Il insiste sur le fait que la Banque Nationale ne désirait pas recevoir un seul gramme d'or de la Reichsbank. De même M. Rossy confirme les dires de M. Weber quant aux estimations du stock d'or allemand d'avant-guerre.

Parlant de la visite de Boissanger, en août 1943, M. Rossy relève que Boissanger passa de trois quarts d'heure à une heure, dans son bureau. Boissanger lui a fait une impression pénible. Les réserves qu'il faisait avaient un caractère général et lorsque M. Rossy lui demanda de donner des indications précises sur l'or belge (numéros des barres), il refusa. Boissanger affirma expressément à M. Rossy que les Alliés ne s'étaient emparé d'aucun or en France. M. Rossy déclara à M. Boissanger qu'étant donné le caractère général de ses déclarations, il refusait d'en prendre note.

C'est en février 1946, sur les indications de M. Frère, que la Banque Nationale se rendit compte qu'elle avait repris, malgré elle, de l'or belge. Parlant des monnaies de l'union latine qui faisaient partie de ces envois de l'or belge, M. Rossy déclare qu'il n'avait aucun scrupule à recevoir de telles monnaies, car il savait que tous les trésors en possédaient en assez grande quantité. En particulier le trésor prussien détenait un nombre considérable de ces monnaies de l'union latine.

M. Rossy confirme aussi la déclaration de M. Weber quant à M. Puhl. Il considère M. Puhl comme un homme sérieux et de confiance. M. Puhl a toujours été très catégorique dans ses déclarations à M. Weber concernant l'or envoyé par la Reichsbank. Il a toujours prétendu que cet or provenait des stocks d'avant-guerre et que l'or belge était demeuré intact en Allemagne. M. Rossy se rappelle qu'une fois M. Weber a demandé à M. Puhl: "Sie schicken uns doch kein gestohlenes Gold?", ceci à un moment où l'Allemagne était encore relativement forte.

M. Rossy dit aussi que la Banque Nationale ne pouvait avoir aucun soupçon quant aux barres qui se sont révélées plus tard être de l'or belge. D'autres pays, du reste, ont acquis de ce même or, mais en moindre quantité.

Parlant des relations entre la Banque Nationale et les autorités fédérales, M. Rossy relève les contacts fréquents entre M. Weber et le Chef du Département fédéral des Finances et des Douanes. En 1943, la Banque Nationale Suisse a fait rapport au Conseil fédéral sur sa politique de l'or. Le Conseil fédéral a couvert cette politique pour le passé et a autorisé la Banque Nationale à continuer dans la même ligne. Le Conseil fédéral n'était pas au courant de toutes les opérations, mais des relations en général de la Banque Nationale avec la Reichsbank.

M. Rossy dit encore que le comité de banque a été tenu assez bien au courant. Au sujet de l'or belge, il lui a été parlé de la visite de M. Boissanger et des assurances de M. Puhl. M. Rossy affirme que les déclarations catégoriques de M. Puhl sont reproduites souvent dans les procès-verbaux des séances du Directoire et plusieurs fois dans les procès-verbaux des séances du comité.

Parlant de la liste remise par M. Frère, M. Rossy dit que personnellement il estime très vraisemblable que cette liste soit juste, mais qu'il n'existe pas de preuve juridique absolue de la reprise par la Banque Nationale Suisse de l'or belge refondu.

III Interrogatoire de M. Hirs, Directeur général.

M. Hirs relève tout d'abord qu'il n'est revenu à la Banque Nationale que le 1er septembre 1942.

Parlant des relations entre la Banque Nationale et la Reichsbank, M. Hirs déclare que la Banque Nationale a toujours refusé d'accepter que la Reichsbank lui ouvre un dépôt à Berlin.

Parlant des mises en garde des Alliés, M. Hirs dit que la Banque Nationale les a partiellement considérées comme des mesures de guerre. La question a été discutée avec le Conseil fédéral qui a approuvé la politique de la Banque Nationale.

M. Hirs considère M. Puhl comme un honnête homme. M. Puhl lui a une fois déclaré, au sujet de l'or belge, qu'il y avait tant de difficultés avec les Belges que cet or avait été mis de côté. M. Hirs pense que c'est à dessein que M. Puhl a fait refondre les barres d'or et a falsifié les documents. La Reichsbank a commencé à refondre l'or belge en automne 1942. En été 1943, après la visite de

M. Boissanger, nous avons parlé à M. Puhl de cette question de l'or belge et M. Puhl a déclaré que la Reichsbank avait tant d'or qu'elle pouvait toujours échanger certaines barres si la Banque Nationale le désirait.

M. Hirs confirme les dires de MM. Weber et Rossy quant aux estimations au sujet du stock d'or allemand d'avant-guerre.

Enfin, se référant aux négociations de Washington, M. Hirs déclare que M. Charguéraud, Chef de la Délégation française lui a dit: "Je suis persuadé de la bonne foi de la Banque Nationale, vous avez été comme nous sous forte pression, mais vous avez été épargnés de la guerre et il est normal que vous versiez quelque chose".

Interview de M. Hirs, Directeur Général. III

14 juin 1946.

M. Hirs relève tout d'abord qu'il n'est revenu à la Banque Nationale que le 1er septembre 1945.

Parlant des relations entre la Banque Nationale et la Reichsbank, M. Hirs déclare que la Banque Nationale a toujours refusé d'accepter que la Reichsbank lui ouvre un dépôt à Berlin.

Parlant des mises en garde des Alliés, M. Hirs dit que la Banque Nationale les a partiellement considérées comme des menaces de guerre. La question a été discutée avec le Conseil fédéral qui a approuvé la politique de la Banque Nationale.

M. Hirs considère M. Puhl comme un bon homme. M. Puhl lui a une fois déclaré, au sujet de l'or belge, qu'il y avait tant de difficultés avec les Belges que cet or avait été mis de côté. M. Hirs pense que c'est à l'initiative de M. Puhl a fait retourner les barres d'or et a fait les documents. La Reichsbank a commencé à retourner l'or belge en automne 1945. En été 1945, après la visite de